

# Réussir son mentorat Télémaque



## J'ai temporairement moins de temps à consacrer à mon jeune

MÊME S'IL NE PREND QUE QUELQUES HEURES PAR MOIS, LE MENTORAT EST UN ENGAGEMENT QUI, PAR MOMENT, PEUT ÊTRE MOINS FACILEMENT CONCILIALE AVEC LA VIE PROFESSIONNELLE ET/OU PERSONNELLE.

Si le temps vous manque, il existe d'autres alternatives pour continuer à faire vivre la relation avec le jeune accompagné :

Dans un premier temps **favoriser la communication à distance**, les jeunes ont presque tous accès à un téléphone portable ou à un ordinateur et ont l'habitude de se servir de WhatsApp, Snapchat, etc. Un contact régulier pour prendre et donner des nouvelles, un échange de photos (sur votre lieu de travail, sous forme de défi photos) peuvent vous permettre de faire vivre la relation même lorsque vous avez moins de temps à consacrer au jeune.



Si le jeune est autonome dans les transports en commun, n'hésitez pas à lui donner **rendez-vous à proximité de votre lieu de travail** pour un déjeuner ou un goûter.

Vous pouvez également trouver **des activités qui puissent se faire à distance** et réserver un temps d'échanges pour débriefer ensemble ces activités (choisir ensemble un livre et le lire chacun de son côté puis en parler, si vous êtes sportifs, se lancer un défi réalisable séparément : nombre de kilomètres de course à pieds, jongles au foot, etc.).

Si le jeune a un mentor pédagogique, n'hésitez pas à entrer en contact avec lui, même brièvement afin de **faire un point sur sa scolarité** puis envoyez au jeune un SMS pour le féliciter ou l'encourager, il se sentira soutenu.

### EN BREF

Dans l'idéal vous devez voir le jeune au minimum une fois par mois, si pour des raisons personnelles ou professionnelles vous avez moins de temps à consacrer à la relation vous pouvez :

- Maintenir une relation à distance de qualité en échangeant régulièrement avec lui.
- Lui proposer des activités à faire chacun de son côté puis réserver un temps d'échanges pour débriefer
- Le voir en semaine (notamment pendant les vacances scolaires) sur un temps plus court et à proximité de votre lieu de travail.

Cette situation ne doit pas durer plus de deux mois afin de ne pas perdre le contact et la proximité avec le jeune.

Si la situation est vraiment exceptionnelle, **n'hésitez pas à contacter l'équipe Télémaque**, nous pouvons mettre le mentorat en pause, expliquer la situation au jeune. Puis reprenez contact avec nous afin de relancer le mentorat lorsque tout sera redevenu normal.

Pour aller plus loin dans l'aventure Télémaque, retrouvez toutes les ressources de Télémaque [ici](#).